



👉 A retenir

- ➡ Cette formation s'adresse aux salariés d'Ile de France Nature
- ➡ La formation se tiendra le 24 octobre et le 28 novembre 2024 de 9h00 à 12h30, lieu : Ile de France Nature, 8 boulevard Victor Hugo 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE.
- ➡ Les frais de déplacement
- ➡ Commencez à lister vos questions dès à présent !

👉 Objectifs

Objectif général de la formation

S'approprier les grandes lignes du code forestier ainsi que les spécificités du Régime forestier et de sa mise en œuvre.

Objectifs opérationnels :

A la fin de la formation, le participant sera capable de

- Identifier ce qu'est le Régime forestier et son champ d'application
- Se repérer dans le contenu du plan d'aménagement
- Citer les incidences du plan d'aménagement

Le 24 octobre 2024

Formatrices : Clotilde Garraud, directrice Union Régionale des Collectivités forestières Ile de France ; Laure Ferrier, directrice de l'Union Régionale des Collectivités forestières Normandie

- 09h00 - 09h05 **Présentation du programme, des objectifs et de l'ODJ**
Méthodologie pédagogique : apport théorique des formatrices
- 09h05 - 09h15 **Tour de table**
Méthodologie pédagogique : Prise de parole par chacun des participants
- 09h15- 09h25 **Présentation de la Fédération et de l'Union régionale IDF**
Méthodologie pédagogique : apports théoriques des formatrices.
- 09h25- 09h40 **Bref rappel sur la forêt française**
Forêt publique, forêt privée
Evolution des surfaces
Derniers chiffres de l'IGN
Méthodologie pédagogique : quiz et compléments par les formatrices
- 09h40 - 09h55 **Présentation du code forestier et de son champ d'application**
Retour historique sur la création du code forestier
Contenu du code forestier
Lien avec le Régime forestier et l'ONF
Présentation des autres codes qui mentionnent la forêt
Importance de la multifonctionnalité dans les forêts publiques françaises
Méthodologie pédagogique : apport théorique des formatrices.,
questions orales aux participants
- 9h55 - 10h10 **La mise en œuvre du régime forestier**
Présentation des conditions du Régime forestier : les forêts qui en relèvent et celles qui n'en relèvent pas
Méthode pédagogique : Apports théorique des formatrices et réponse aux questions des participants
- 10h10 - 10h30 **Les missions de l'ONF, gestionnaire des forêts publiques**
Les missions de l'ONF qui relèvent du Régime forestier
Les missions de l'ONF qui ne relèvent pas du Régime forestier
Présentation du modèle de financement de l'ONF
Méthode pédagogique : Apports théorique des formatrices et réponse aux questions des participants

- 10h30 - 10h45** **Le rôle du propriétaire forestier public**
Analyse du rôle du propriétaire forestier public, ses droits et devoirs et ses interactions avec l'ONF
Méthode pédagogique : Apports théorique des formatrices et réponse aux questions des participants
- 10h45 - 11h00** PAUSE
- 11h00 - 11h20** **Quelques notions de gestion forestières**
Les grands principes de gestion durable d'une forêt : rôle du forestier, équilibre sylvo cynégétique, multifonctionnalité de la forêt
Méthode pédagogique : Apports théorique des formatrices.
Identification des besoins des participants pour alimenter le jour 2.
- 11h20 - 11h35** **Le document d'aménagement : quel contenu et quel cadrage réglementaire ?**
Présentation du contenu du document d'aménagement : forme et fond
Identification du cadrage réglementaire (national, régional) : quelles règles et pourquoi ?
Quelle durée de validité pour ce document
Méthode pédagogique : question aux participants pour identifier leur niveau de connaissance. Complément par les formatrices. Présentation d'un plan d'aménagement.
- 11h35 - 11h55** **Le processus d'élaboration du document d'aménagement**
Processus d'élaboration
Rôle du propriétaire
Rôle du gestionnaire
Méthode pédagogique : Apports théoriques des formatrices
- 11h55 - 12h15** **Une année de gestion forestière**
Présentation des étapes d'une année classique
Explication des implications liées au dérèglement climatique
Présentation des innovations sur les plans d'aménagement
Méthode pédagogique : Intervention des formatrices ; recueil des questions
- 12h15 – 12h30** **Conclusion de la matinée**
Méthode pédagogique : recueil des questions complémentaires pour affiner le programme du 28 novembre

Le 28 Novembre 2024

Formatrices : Clotilde Garraud, directrice Union Régionale des Collectivités forestières Ile de France ; Laure Ferrier, directrice de l'Union Régionale des Collectivités forestières Normandie

- | | |
|---------------|--|
| 09h00 - 09h10 | Ouverture de la session
Rappel des objectifs et de l'ordre du jour
Méthodologie pédagogique : présentation par les formatrices |
| 09h10 - 09h20 | Retour sur la matinée du 24 octobre
Les principales notions étudiées lors de la journée du 24 octobre
Méthodologie pédagogique : apport des participants : ce qu'ils ont retenus. Compléments par les formatrices |
| 09h20 - 10h50 | Etude de cas sur l'application du Régime forestier
La soumission des forêts publiques au Régime forestier
La commercialisation des bois
Un cas spécifique : le vol de bois
Méthodologie pédagogique : Etude de cas et débriefing |
| 10h50 - 11h05 | PAUSE |
| 11h05- 11h50 | Etude de cas sur l'adaptation des forêts au changement climatique
Impact du changement climatique sur les forêts
L'accompagnement des propriétaires de forêts
Méthodologie pédagogique : Retour d'expérience. |
| 11h50- 12h20 | Etude de cas à définir selon les questions posées lors de la première matinée de formation
Méthodologie pédagogique : Retour d'expérience. |
| 11h50- 12h30 | Evaluation et conclusion |

INFORMATIONS ET MODALITES DE PARTICIPATION

Titre de la formation

Le code forestier et sa mise en œuvre dans les forêts publiques

Organisme de formation

IFFC – Institut de formation forestière communale, organisme de formation de la Fédération nationale des Communes forestières

Lieu de la formation

La formation aura lieu à Ile de France Nature, 8 boulevard Victor Hugo 95 500 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Contact

Pour l'inscription : Cassandra DAVAINÉ, chargée de recrutement et de formation

Cassandra.davaine@iledefrance-nature.fr

✉ *A l'IFFC, contacter Isabelle Vergne, chargée de mission formation, pour toute question relative à cette formation ou à son accès aux personnes en situation de handicap.*

isabelle.vergne@communesforestieres.org , 06 78 57 34 98

Date et horaires

Jeudi 24 octobre et jeudi 28 novembre 2024 de 9h à 12h30.

Durée

7h00 de formation

Préparation nécessaire

Venir avec les questions issues de votre expérience

Coût pour le stagiaire

Le coût de la formation est pris en charge par votre structure.

Les frais de déplacement (hôtel, repas, transport) sont à votre charge : le remboursement se fait via votre employeur.

Evaluation de la formation

La formation fera l'objet d'une évaluation à chaud par le stagiaire et d'une évaluation à froid quelques mois plus tard.

Attestation :

Une attestation de formation sera remise à chaque participant.

Formatrices

Clotilde Garraud : Directrice de l'Union Régionale des Collectivités forestières Ile de France, elle anime des formations auprès des élus et intervient en conseil dans les communes sur la question du Régime forestier.

Laure Ferrier, directrice de l'Union régionale des Collectivités forestières Normandie, travaille aux Communes forestières depuis 15 ans et anime des formations relatives à toutes les thématiques forêts bois

Public visé :

Les salariés d'Ile de France Nature, principalement du service juridique et administratif.

Pré requis :

Cette formation est sans prérequis.

Règlement intérieur, RGPD :

Disponible sur demande et sur http://www.fncofor.fr/formations-proposees-institut-formation-forestiere-communale-iffc-5_3185.php

📧 Pour s'inscrire :

Cassandra DAVAINÉ : cassandra.davaine@iledefrance-nature.fr
--

En cas d'annulation par l'IFFC, les personnes inscrites seront informées par mail ou par téléphone



@fncofor



Fédération nationale des
Communes forestières

IFFC / FNCOFOR

13 rue du Général Bertrand - 75007 Paris

01 45 64 47 98

federation@communesforestieres.org